

MAIRIE d'Houlbec-Cocherel

**Arrêté municipal N°HC-2026-19
Arrêté portant permission de stationnement
pour un déménagement
Du 6 au 7 août
9 rue de la Motte**

Le Maire de la commune d'Houlbec-Cocherel,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU le Code des Communes et notamment les articles L 131.2 à L 131.4,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

Considérant la demande formulée par l'entreprise Déménagements TDN 20 place du Général de Gaulle 76600 le HAVRE pour un stationnement avec empiètement sur chaussée d'un camion de 18 tonnes de déménagement, au 9 rue de la Motte ;

ARRETÉ

ARTICLE 1 : du 6 au 7 août l'entreprise Déménagements TDN est autorisée à occuper le domaine public, pour le stationnement de 1 camion de 18 tonnes avec un empiètement sur la chaussée et une circulation alternée manuellement de 8h00 à 18h00 au 9 rue de la Motte pour un déménagement.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise Déménagements TDN 20 place du Général de Gaulle 76600 le HAVRE.

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux.

ARTICLE 4 : Monsieur Le Maire, Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Gaillon, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MAIRIE d'Houlbec-Cocherel

Copie sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Gaillon
- Monsieur le Chef du Centre de Secours d'Evreux
- Syndicat de Voirie de Saint-Colombes près de Vernon
- Monsieur le président de SNA (Seine Normandie Agglomération de Douains)
- l'entreprise Déménagements TDN 20 place du Général de Gaulle 76600 le HAVRE.

Houlbec-Cocherel, le 02/07/26

Le Maire,
Serge FONTAINE



MAIRIE DE HOULBEC-COCHEREL
27120 EURE